



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Conseil d'Etat + EMCC

### **Point de presse COVID du 1er avril 2020 - Conseil d'Etat VD et EMCC**

La présidente du Conseil d'État a ouvert la conférence de presse hebdomadaire en remerciant notamment de leurs efforts les Vaudoises et les Vaudois face à la crise sanitaire actuelle. Les demandes de la société, de l'économie et de la politique se font de plus en plus fortes et précises. Des décisions doivent être prises et des équilibres trouvés dans une vision d'ensemble à mettre en œuvre par le Conseil d'État, qui souhaite voir le Grand Conseil reprendre une partie de ses travaux, dans la mesure du possible. La 1re vice-présidente du parlement a annoncé dans la foulée la reprise des séances de commissions en visioconférence le 27 avril, et une séance plénière le 12 mai à Yverdon. La cheffe du Département de l'environnement et de la sécurité a parlé de la situation dans les établissements pénitentiaires, en particulier celui du Simplon, à Lausanne, qui fermera temporairement. La cheffe du Département de la santé et de l'action sociale a fait savoir que l'on observe depuis quelques jours une baisse du nombre d'hospitalisations. Le monitoring des données épidémiologiques a été renforcé et leur publication quotidienne sera enrichie. Le médecin cantonal a plus tard détaillé ces statistiques. Le chef de l'Économie a pour sa part indiqué les mesures de soutien prévues pour soulager le secteur vitivinicole durement frappé. Enfin, le chef de l'EMCC a fait un point sur les moyens engagés et la charge de la hotline, notamment.

Les points de presse COVID ont lieu le mercredi à 16 heures et sont transmis en vidéo en direct sur ce site.

[Archives des points de presse COVID Vaud \(enregistrements vidéo\)](#)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 avril 2020

#### **TÉLÉCHARGEMENTS**